



APPEL A DON ANNUEL 2024



Appel du Président du Conseil de Fabrique

Chers amis paroissiens de Saint-Pierre-le-Jeune,

En premier lieu je veux remercier chaleureusement les paroissiens qui ont déjà apporté leur contribution financière au fonctionnement de la paroisse.

Comme vous le savez la paroisse vit grâce à vos dons.

Le "don annuel des fidèles" représente en gros 30% des recettes de la paroisse en année courante. Le reste étant fourni par les quêtes, la vente de cierges et quelques loyers.

Pour mémoire le budget de la Fabrique couvre les frais de chauffage et d'éclairage de l'église mais aussi du rez de chaussée du presbytère.

Il permet aussi de payer les salaires du secrétariat, du nettoyage de l'église, des organistes. Les fournitures, les fleurs, les réparations en tous genres, les photocopies, les contrôles techniques sont aussi payés par la Fabrique.

Les projets pour 2025 sont principalement :

- Les réparations nécessaires aux bancs de l'église.
- Le remplacement des chaises vieillissantes du foyer paroissial par des sièges plus confortables.
- Nous réfléchissons aussi à remplacer le système de chauffage du foyer au 2/4 rue Gloxin en se branchant sur le réseau de chaleur qui arrivera bientôt rue Gloxin.

Je veux aussi remercier les nombreux bénévoles qui font don de leur temps et de leur énergie comme sacristain/sacristine, pour le fleurissement de l'église, la préparation des célébrations particulières comme Noël, la Fête du Christ-Roi, les fêtes paroissiales

Je veux remercier particulièrement Mme Catherine Mangel qui s'est occupé bénévolement pendant près de vingt ans du fleurissement de l'église et doit cesser cette activité pour cause de déménagement. Comprenez qu'il s'agit aussi d'un appel pressant et urgent à des personnes qui aiment les fleurs et pourraient s'occuper de la mise en place des décorations florales qui embelliront notre église.

N'hésitez pas à vous faire connaître !

Il y a un an j'avais annoncé la mise en place d'une nouvelle borne de paiement dans l'église et de paniers de quête numérique. Après quelques aléas ce sera chose faite dans les prochaines semaines avec un autre fournisseur.

Le Conseil de Fabrique fait donc appel à nouveau à votre générosité pour permettre un bon déroulement de la liturgie et des nombreuses activités de la paroisse.

Vos dons à la Fabrique permettent une déduction fiscale à hauteur de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, en fonction de votre situation fiscale, un don de 300€ ne vous coûterait finalement "que" 100€, un don de 500€ ne vous coûterait "que" 167€.

Merci de faire parvenir vos dons par chèque à l'ordre de la Fabrique de Saint-Pierre-le-Jeune ou par virement. Un reçu fiscal vous sera envoyé par mail ou par la Poste. Merci de nous fournir l'information nécessaire.

Dans la certitude que cet appel sera entendu et avec nos remerciements anticipés, bien cordialement,

Relevé d'identité bancaire / IBAN		BIC
FR 76 1470	7500 1036 2103 2247 672	CCBFRPPMTZ

En mon nom et au nom de notre Père curé, merci

Benoît de Crevoisier
Président du Conseil de Fabrique